



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/29

-
- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°29 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative aux subsides pour la rénovation de l'école de Ronquières

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative aux subsides pour la rénovation de l'école de Ronquières.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En ce mois d'avril 2024, chaque école communale organise ses portes ouvertes annuelles, un événement tant attendu qui célèbre la valeur indéniable des écoles communales au sein de notre Ville.

Le 5 avril dernier, je n'ai pas manqué de me rendre à l'école Ronquières, accompagné de membres du personnel. Ensemble, nous nous sommes rendus dans l'ensemble des locaux, où il devint évident que d'importants travaux se révèlent nécessaires.

Après des échanges constructifs avec les enseignants et les parents présents, j'ai bien expliqué que le Collège et le Conseil communal étaient pleinement conscients de la situation, le dossier ayant été discuté à maintes reprises au sein de notre assemblée.

Un projet de rénovation globale fut d'ailleurs présenté, visant à optimiser l'utilisation du bâtiment existant et à supprimer les classes préfabriquées, tout en améliorant l'efficacité énergétique de l'ensemble.

Toutefois, à l'approche de la fin de l'année scolaire, je m'interroge sur le suivi de ce dossier au sein de notre Conseil, qui semble manquer d'informations quant à son avancement.

La perspective d'obtenir des subventions avait été évoquée et le collège s'était voulu rassurant en expliquant qu'il se mobiliserait pour obtenir un subside important de la part du ministre compétent.

L'échevin en charge des subsides a précisé vouloir une gestion créative et tournée vers l'avenir du budget communal et devait prendre cette mission à bras le corps.

Partant, je souhaiterais obtenir des éclaircissements sur les points suivants :

- Pourriez-vous nous dresser un état des lieux de l'avancement de ce dossier ?
- Avez-vous progressé dans l'obtention des subventions mentionnées ?
- Quelles démarches avez-vous diligentées auprès des autorités compétentes ?
- Si cette subsidiation est prévue, quelles sont les étapes en cours ?
- Dans le cas contraire, quelles sont les raisons de ce refus ?
- Si les travaux sont confirmés, pourriez-vous esquisser un calendrier ?
- En cas de non-obtention des subventions, quelles alternatives envisagez-vous pour l'école ?

Enfin, je profite de cette question orale pour exprimer toute ma gratitude envers le corps enseignant pour son dévouement sans faille.

Je vous remercie chaleureusement par avance pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Olivier FIEVEZ répond à la question

Merci, je veux tout d'abord avoir une pensée spéciale pour l'Echevin des travaux. Merci aux services de l'administration pour tous les éléments me permettant de répondre.

Je rappelle qu'il n'existe pas de service « subsides » au sein de l'administration. Il était bien prévu l'engagement d'un « subsidiologue » mais nous avons dû faire des choix internes et notamment dans le service mobilité.

Des démarches ont bien entendu été entamées auprès du Ministre de tutelle.

Par rapport à la subvention, les montants sont les mêmes et on a reçu une promesse de subvention PPT (programme prioritaire des travaux) via le CECP le 9 janvier 2024. On attend la dépêche ministérielle pour confirmer la subvention. Le dossier est à la vérification auprès de l'inspection des finances et l'on sait que cela peut prendre du temps. Ce projet est donc acquis.

En parallèle, nous avons aussi déposé un projet dans le cadre d'un autre plan (c'est le fameux milliard que le Gouvernement de la Communauté française a avancé via le PIE). On sait qu'on ne sera pas retenu dans le premier train car les crédits sont attribués en priorité aux écoles victimes des inondations. Le deuxième train est consacré à la promotion sociale et donc on devra attendre la 3ème phase.

Voilà à ce stade ce qu'on peut dire et le dossier continue et il est suivi par l'administration. On espère être retenu dans le PIE mais le Gouvernement de la Communauté française est pour le moment un peu tendu.

Monsieur le Bourgmestre Maxime Daye complète la réponse à la question pour l'aspect technique.

Merci à Eric BERTEAUX qui nous avait attiré l'attention sur le PIE et ainsi avons pu introduire un dossier.

Pour le mur mitoyen, le service Etudes a eu une réunion et un contact avec le propriétaire du terrain pour les travaux. Ils débutent le 29 avril et ceux qui iront au 1er mai pourront ainsi le constater.

Pour ce qui est de la mobilité aux abords du village, on n'a pas arrêté d'interpeller le SPW. L'asphalte a été renouvelé et suite à cela il y aura un marquage additionne grâce notamment à notre action auprès de la Ministre sécurité routière Valerie DE BUE.

Pour les trottoirs, c'est compliqué puisque la voirie ne le permet pas mais il y aura de nouvelles barrières posées et des marquages qui aideront les choses. Mais comme dit dans le débat tantôt, même une zone 30 ça ne sert à rien de toute façon.

Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut réplique.

Merci beaucoup. Ce sont en effet des questions que l'on se pose et qui concernent les citoyens. En termes de délai, par rapport au PIE, quand peut-on espérer une réponse ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime Daye répond.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles est en affaires courantes.